



Doc. 15955
16 avril 2024

Réaliser le droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable grâce au processus de Reykjavík

Amendement¹ n° 9

M. Norbert KLEINWÄCHTER, Allemagne, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, paragraphe 14.3.1, remplacer les mots «telles que les assemblées citoyennes pour le climat» par les mots suivants:

«telles que les référendums»

Note explicative

Les référendums sont l'expression la plus démocratique et la plus directe de la volonté des citoyens. La politique climatique, avec ses effets dramatiques sur notre bien-être économique, devrait toujours être décidée par référendum.

Déposé par:

KLEINWÄCHTER Norbert, Allemagne, CE/AD
FRANÇOIS Thibaut, France, CE/AD
GRAF Martin, Autriche, CE/AD
ROMANOWSKI Marcin, Pologne, CE/AD
WEYEL Harald, Allemagne, CE/AD

1. 2024 - Deuxième partie de session

